



Amélioration des infrastructures du RCS Sart Tilman

Madame la Ministre de la Région wallonne, Valérie DE BUE en charge des Infrastructures sportives a signé, ce 28 juin, l'arrêté ministériel accordant un subside de 733.000 EUR pour l'amélioration des infrastructures du RCS Sart Tilman.



Quels sont les travaux envisagés ?

- Construction d'un terrain en gazon synthétique à la place du terrain B actuellement en herbe ;
- Construction d'un terrain en gazon naturel à la place du terrain C actuellement en stabilisé ;
- Aménagement de 2 vestiaires supplémentaires dans un bâtiment existant ;
- Aménagement d'un garage à matériel d'entretien des terrains dans un bâtiment existant ;
- Aménagement d'une remise pour le matériel sportif dans un bâtiment existant ;
- Aménagement d'un local de réunion et de formation dans un bâtiment existant ;



Comment les travaux seront-ils financés ?

➤ Coût de l'amélioration des infrastructures

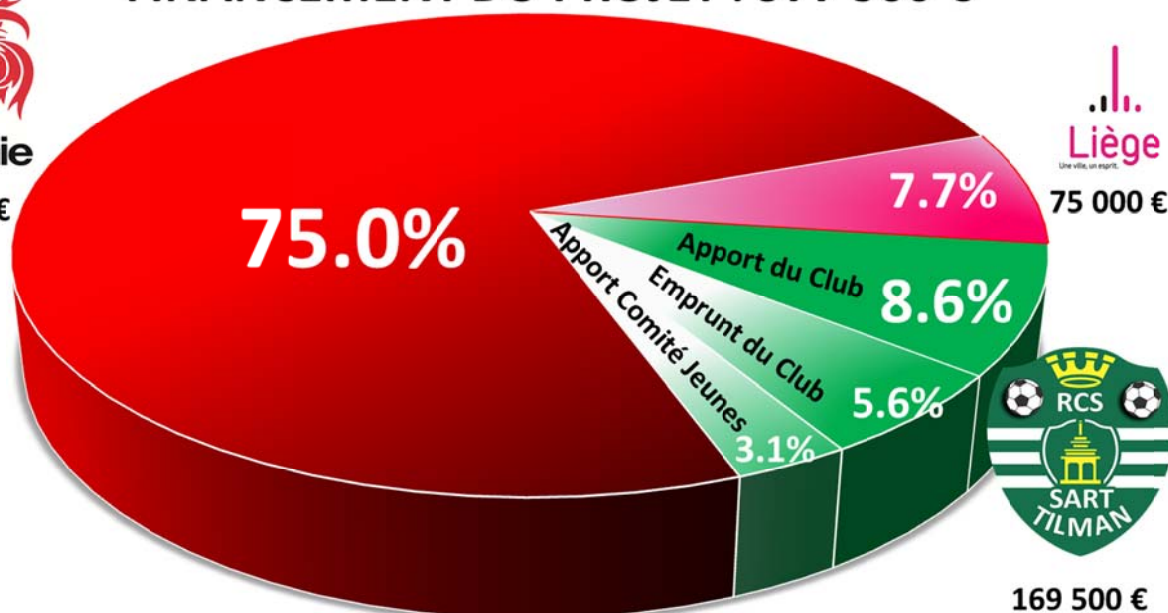
1. Transformation d'un terrain en gazon naturel en gazon synthétique : et transformation d'un terrain en stabilisé en gazon naturel :	739.000 €
2. Aménagement de 2 nouveaux vestiaires dans un bâtiment et aménagement de 2 locaux techniques et d'1 salle de cours dans un bâtiment existant	103.500 €
3. Honoraires du bureau d'étude et de l'architecte	42.000 €
4. TVA Non récupérable	93.000 €
TOTAL à financer	977.500 €

➤ Financement de la construction du terrain synthétique

1. Subside de la REGION WALLONNE :	733.000 €
2. Subside de la VILLE DE LIEGE :	75.000 €
3. Fonds propres (asbl + comité des jeunes)	114.500 €
4. Fonds empruntés remboursables en 10 ans :	55.000 €
TOTAL	977.500 €



FINANCEMENT DU PROJET : 977 500 €



Les atouts du projet :

1. La philosophie générale du club orientée vers la formation de ses 340 joueurs et de son encadrement (dirigeants, formateurs, accompagnateurs, ...)
2. La qualité de la formation labellisée 3étoiles. Label « d'excellence en matière de formation » décerné par l'ACFF pour les périodes 2016-18 et 2019-20.
3. Un taux d'occupation garanti par les 22 équipes que compte le club, nombre qui est appelé à augmenter en raison de l'urbanisation croissante du Sart Tilman (construction de 434 nouveaux logements en cours – fin prévue en 2020) ;
4. Un club, plus que cinquantenaire, qui donne toutes les garanties de pérennité en termes d'organisation et de santé financière.
5. La polyvalence des installations, grâce au partenariat avec l'ACFF, qui accueillent le Centre de formation des entraîneurs et des cadres et qui permet l'organisation de workshops à thèmes variés et de plateaux pédagogiques, ... ;
6. La promotion du fair-play au sein du club récompensée par l'attribution par le Comité Provincial, en 2012 et 2018, du Challenge du Fair-Play ;
7. Le choix du matériau de remplissage: un **granulé 100 % pur liège garantissant une parfaite innocuité pour les joueurs** ;



Les délais de réalisation :

La procédure d'adjudication des travaux est estimée à environ 8 semaines et sera lancée en septembre 2018.

La durée des travaux est estimée à environ 12 semaines, sauf conditions météo défavorables ou gros problème technique. Sachant que l'installation d'un terrain synthétique ne peut s'envisager à des températures inférieures à 10 °C, les travaux devraient débuter en mars 2019.

Le terrain synthétique devrait donc être utilisable dès le **début de la saison 2019-2020**.